

# BULLETIN D'INFORMATION

## de la FONDATION iFRAP



### ÉDITO

**2 000 milliards de dette.  
Merci aux « réformateurs »  
qui n'ont rien réformé !**

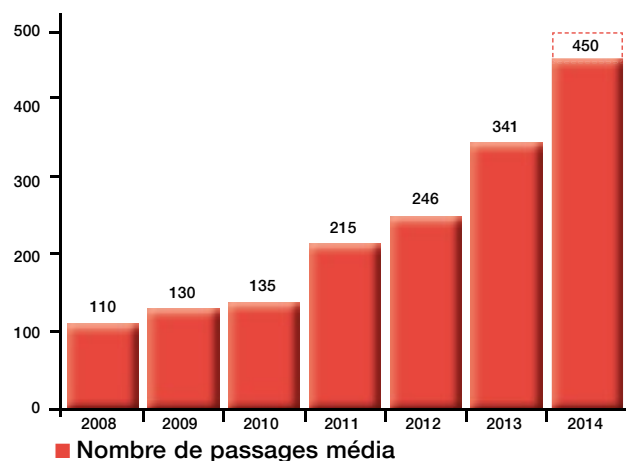
**2 000** milliards de dette, voilà à quoi nous amènent de repousser constamment les réformes, de procrastiner en politique et de dire, comme nous l'avons entendu tant de fois au Parlement : « *Mais pourquoi parlez-vous tant de la dette alors que la charge de la dette est stable.* » Alors les dépenses publiques ont continué d'augmenter et nous avons atteint le seuil critique de 57,1 % de dépenses publiques et de presque 94 % de dette par rapport au PIB. Aucune réforme de structure. Les réformes, pour la plupart, ont été faites pour dire « *on a coché la case de cette réforme* ». En début d'année, on nous annonçait 50 milliards d'économies réalisées à 100 % sur le tendanciel. Ainsi la trajectoire présentée à Bruxelles par la France montre qu'on ne sera pas, en 2017, à 1 225 milliards de dépenses publiques comme en 2014, mais à 1 284 milliards. Et en 2016, on ne sera plus à 95 % de dette par rapport au PIB mais à 98 %. Cherchez l'erreur. Inutile de chercher UN responsable, il est vraisemblable que tous les gouvernements et Parlements successifs le soient un peu. Il n'y a désormais plus qu'un seul chemin possible : baisser les dépenses publiques et permettre la création de plus de richesse dans le secteur marchand.

Si on suit les prévisions budgétaires du gouvernement, en 2014 et 2015, la progression des dépenses publiques en valeur serait un peu freinée (plus 17 et plus 13 milliards d'euros) mais repartira largement à la hausse dès 2016 (plus 23 milliards d'euros) et les années suivantes. Le chantage à la déflation ne doit pas enterrer les bonnes résolutions de baisser structurellement les dépenses publiques.

Toutes nos propositions de baisses de dépenses sur notre site [www.ifrap.org](http://www.ifrap.org)

Agnès Verdier-Molinié,  
directeur de la Fondation iFRAP

### La parole de la Fondation iFRAP dans les médias...



Près de 500 mentions de la Fondation iFRAP en 2014, de ses analyses et interventions dans les médias, dont un passage hebdomadaire d'Agnès Verdier-Molinié, directeur de la Fondation iFRAP, pour débattre de l'actualité économique du week-end, sur Europe 1 tous les dimanches à 8 h 30. La Fondation iFRAP publie aussi régulièrement des tribunes dans la presse nationale (*Les Échos*, *Le Monde*) et débat sur les plateaux de C dans l'air (France 5), du Club de l'économie (LCI-TF1) et d'Europe 1 Midi.



### ... et sur Internet :

Retrouvez toute l'actualité de la Fondation iFRAP en ligne, sur notre site Internet ([www.ifrap.org](http://www.ifrap.org)), à travers l'envoi de notre newsletter hebdomadaire et sur les réseaux sociaux : déjà 4 400 « followers » nous suivent sur Twitter (@iFRAP) et plus de 2 700 personnes ont « liké » notre page Facebook.



# Les études et propositions de la Fondation iFRAP toujours plus débattues

## Pacte de responsabilité et Programme de stabilité : le contre-chiffrage de la Fondation iFRAP

Cet été, la Fondation iFRAP réalisait une modélisation économétrique qui remettait en cause les conséquences sur l'économie du Pacte de responsabilité et de solidarité. Une évaluation qui posait pour la première fois la question du financement du Pacte, qui coûtera au total 27 milliards d'euros en 2017. Une somme à financer par des économies sur les dépenses, qui vont devoir s'ajouter aux 50 milliards d'économies déjà annoncés par le gouvernement. La conclusion de cette modélisation est qu'à l'horizon 2017, l'impact du Pacte sera très limité :

- entre 60 000 et 80 000 emplois créés (contre une prévision du gouvernement à 190 000 emplois créés) et entre 0,06 et 0,33 point de croissance ;

- l'excédent primaire (excédent hors charge de la dette) ne sera atteint qu'en 2017 avec 0,6 point de PIB avec un déficit public à 2,2 %, soit 51 milliards d'euros ;

- si les mesures de baisse des dépenses et de baisse des charges avaient été adoptées simultanément

dès le début du quinquennat, on constaterait des bénéfices beaucoup plus larges sur la croissance à l'horizon 2017 (de l'ordre de 0,77 point de PIB) ;

- il est absolument nécessaire de financer les 27 milliards d'euros du Pacte par des économies sur les dépenses publiques. Dans le cas contraire, la dégradation des soldes publics serait plus importante et la dette dépassera en 2016 les 96 % du PIB. Le déficit serait largement supérieur à 3 % avec un risque réel de remontée des taux



de la France. Remontée qui pourrait entraîner une aggravation de la charge de la dette, ce qui serait extrêmement dommageable pour notre économie.

## Nicolas Doze dans son édito sur BFM Business du 18 juillet, à propos de l'étude de la Fondation iFRAP :



« C'est une Fondation, je le rappelle, qui prône la réforme de l'État et la réduction de la masse de la fonction publique depuis des années, c'est vraiment dans son ADN. Selon l'iFRAP, il y aurait entre 60 000 et 80 000 créations nettes d'emplois liées au Pacte de responsabilité à l'horizon 2017 [...] Quand vous prenez les conclusions de la Fondation iFRAP qui, quand même, travaille toujours sur des données chiffrées, elles rejoignent à peu près celles du Haut Conseil des finances publiques, elles sont à peu près proches de celles du FMI et elles sont à peu près proches de celles de pas mal d'économistes, y compris des économistes de gauche qui avaient conseillé François Hollande pendant la campagne présidentielle. »

VALEURS ACTUELLES

### Le pacte de responsabilité remis en question

La Fondation iFRAP a récemment publié une étude selon laquelle le pacte de responsabilité pourrait créer entre 60 000 et 80 000 emplois d'ici à 2017 – trois fois moins que ce qu'escompte le gouvernement – et ne permettrait pas de gagner plus de 0,33 point de croissance. Théoriquement, le pacte de responsabilité devrait créer 300 000 emplois, mais les économies nécessaires pour le financer (27 milliards d'euros en 2017) auraient un effet récessif oscillant entre 0,89 et 1,15 point de PIB la même année et détruiraient entre 240 000 et 260 000 emplois. Le gouvernement conteste cette modélisation.

« Selon une étude du groupe de réflexion libéral iFRAP, le pacte permettrait de créer entre 60 000 et 80 000 emplois d'ici 2017, soit trois fois moins que visé par le gouvernement, du fait d'un effet récessif du plan d'économies de 50 milliards d'euros. »

AFP, le 23 juillet 2014

# Régions, les vraies pistes pour une vraie réforme



234 milliards d'euros, c'est le coût des dépenses des collectivités locales dont 12 % sont dépensés par les régions. Dans le cadre du projet de réforme territoriale, la Fondation iFRAP a voulu montrer que des économies supplémentaires étaient possibles, à condition d'imposer des engagements clairs aux exécutifs locaux sur le fonctionnement, les interventions et les investissements et en externalisant, voire en délaissant, certaines interventions. Sans quoi les « contribuables électeurs » passant de 22 à 13 régions risquent bien de se dire « *tout ça pour ça ?* ». À l'occasion de la sortie de cette étude, la Fondation iFRAP a aussi réalisé un focus sur l'ab-

sentéisme dans les conseils régionaux, qui cumulent en moyenne 27,7 jours d'absence, dont 14,6 jours au titre de la maladie dite ordinaire.

Parmi les mieux placés en matière d'absentéisme : la Basse-Normandie, la Champagne-Ardenne et la Bretagne avec respectivement 20,8, 22,6 et 22,7 jours d'absence par agent au total. En queue de peloton : Nord-Pas-de-Calais, Aquitaine et Paca, avec plus de 33 jours d'absence. Une situation sur laquelle il est urgent d'agir alors que les différences avec le secteur privé sont sans appel : de 8 à 14 jours d'absence en plus selon les régions.

## Les principales recommandations de la Fondation iFRAP :

- Supprimer complètement la clause générale de compétence et ne pas prévoir de clause de compétence partagée. Interdire les financements croisés, sauf pour les dépenses d'investissement, notamment celles en faveur des infrastructures et du haut débit qui ont un fort impact sur l'attractivité ;
- Converger vers le meilleur élève chaque ratio de gestion (dépenses par habitant, dépenses totales, dépenses de fonctionnement...)
- Lutter contre l'absentéisme, prévoir six jours de carence maximum, pris en charge sur une période de 12 mois glissants ;
- Ajuster le réseau de l'État et de la Sécurité sociale à cette nouvelle carte des régions. Revoir en priorité la carte des préfetures et des sous-préfetures.

## Et des domaines d'expertise toujours plus enrichis :

- Pour une Union européenne (UE) bien gérée et transparente : en mai 2014, la Fondation iFRAP se lançait dans une étude sur la gestion de l'UE pour demander une Europe plus efficace, plus transparente et plus lisible ;
- L'Économie sociale et solidaire, un modèle ? Notre étude de juin se penchait sur l'ESS, un terme qui a fait brusquement irruption dans le paysage français ;



- Quatre propositions pour de bonnes règles budgétaires : alors que ni la contrainte européenne, ni la loi française ne suffisent à remettre la France dans les rails du sérieux budgétaire, la Fondation iFRAP s'est penchée, cet été, sur les modèles de freins budgétaires mis en place à l'étranger ;
- Moderniser la diplomatie française : en septembre, notre étude se penchait sur le coût du réseau diplomatique universel français et comment les Britanniques ont su moderniser leur diplomatie.



## La Fondation iFRAP consultée par les parlementaires et la Société civile

Chaque année, la Fondation iFRAP est un peu plus sollicitée par les institutions publiques et la Société civile :

- 11 juin 2014 : Agnès Verdier-Molinié présente les propositions de réforme de la Fondation devant le groupe UMP du Sénat ;
- 12 juin 2014 : Agnès Verdier-Molinié participe au colloque « Quelle réforme structurelle de la dépense publique ? », organisé par le Medef ;
- 26 juin 2014 : La Fondation iFRAP à la conférence « Heure H » de HEC Alumni ;
- 18 septembre 2014 : Agnès Verdier-Molinié est invitée devant le Cercle ENA-Entreprise.
- 9 octobre 2014 : Agnès Verdier-Molinié et Samuel-Frédéric Servièrre sont auditionnés à l'Assemblée nationale sur la fonction publique ;
- 15 octobre 2014 : Agnès Verdier-Molinié est conviée à intervenir au *Red Carpet Day 2014*, organisé par la *UFE Corporate*, un club d'entrepreneurs français installés en Grande-Bretagne ;
- 22 octobre 2014 : Agnès Verdier-Molinié est auditionnée à l'Assemblée nationale sur les crédits « Entreprises » du PLF 2015 ;
- 31 octobre 2014 : Agnès Verdier-Molinié et Samuel-Frédéric Servièrre sont entendus par la Haute Autorité pour la transparence publique sur l'exemplarité des responsables publics.

HATVP

« La hauteur de vue dont vous avez fait preuve dans vos analyses et le caractère novateur des propositions que vous avez évoquées seront un outil précieux pour élaborer les recommandations que je serai amené à formuler au président de la République. »

Jean-Louis Nadal, président de la HATVP  
6 novembre 2014

## En savoir plus...



La Fondation iFRAP est un think-tank qui effectue des études et recherches sur l'efficacité des politiques publiques. Après 25 années de recherches et de publications visant la performance des dépenses publiques, la Fondation a été reconnue d'utilité publique par décret en Conseil d'État paru au *Journal officiel* le 19 novembre 2009. Sa mission : « Effectuer des études et des recherches scientifiques sur l'efficacité des politiques publiques, notamment celles visant la recherche du plein-emploi et le développement économique, faire connaître le fruit de ces études à l'opinion publique, proposer des mesures d'amélioration et mener toutes les actions en vue de la mise en œuvre par le Gouvernement et le Parlement des mesures proposées. » Son indépendance est assurée par un financement exclusivement privé. Agnès Verdier-Molinié est directeur de la Fondation ; Bernard Zimmern, qui a créé la Fondation en 1985 est aujourd'hui son président d'honneur ; Sandrine Gorreri est directrice de la rédaction du mensuel de l'iFRAP, *Société Civile* ; Samuel-Frédéric Servièrre est responsable des questions budgétaires et fiscales ; Monique Olivet est responsable administratif ; Philippe François est expert des questions retraites, santé et énergie ; Bertrand Nouel est expert sur les questions de justice et du social ; Christian Arnault est chargé des sujets transports et Manon Meistermann est chargée du site Web et des comparaisons internationales.

Le bulletin d'information de la Fondation iFRAP est une publication de la Fondation iFRAP - Fondation reconnue d'utilité publique. 5, rue Cadet, 75009 Paris. Tél. 01 42 33 29 15. [www.ifrap.org](http://www.ifrap.org)  
Directeur de la publication : Agnès Verdier-Molinié. TEMA | presse. Impression : Socoprint, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal. Dépôt légal : novembre 2014. ISSN : 2116-3510.

## SOUTENIR LA FONDATION iFRAP

**OUI**, je m'abonne à *Société Civile* pour 10 numéros, soit **49 €** au lieu de ~~80 €~~ que je règle par chèque\*, libellé à l'ordre de la Fondation iFRAP



**OUI**, je soutiens la Fondation iFRAP et fais un don de.....€ que je règle par chèque\*, libellé à l'ordre de la Fondation iFRAP

### AVANTAGE FISCAL\*

**Vous êtes une personne morale :** réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'impôt sur les sociétés (ou IR pour les sociétés de personnes), dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

**Vous êtes une personne physique :** au titre de l'impôt sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable ; ou bien au titre de l'ISF, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt, dans la limite de 45 000 euros, de 75 % de vos dons versés.

\* Seuls les dons donnent droit à déduction fiscale.



M.  M<sup>me</sup>  
Nom ..... Prénom .....  
Organisme .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Localité .....  
E-mail .....  
Téléphone .....

En application de la loi Informatique et liberté du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Ces données pourront être échangées avec d'autres organismes. Vous pouvez vous y opposer en cochant cette case